COMMENT ÉVALUE-T-ON?

L'évaluation de cette discipline est essentiellement ORALE.

En classe, est évaluée l'aptitude à prendre part oralement au cours, comprendre, restituer et expliquer en espagnol des notions ou raisonnements mathématiques, mener à bien des recherches dans le domaine scientifique, produire des diaporamas ...

Au Baccalauréat

Pour obtenir la mention « Section européenne espagnol » sur son diplôme, l'élève devra obtenir :

- une note égale ou supérieure à 12/20 à l'épreuve de langue vivante qui porte sur la langue de la section, ici l'espagnol,
- ✓ une note égale ou supérieure à 10/20 à une évaluation spécifique en deux parties sur le programme effectué en DNL en classe de terminale puis à l'examen en fin d'année.

BO n° 42 du 13 novembre 2003 et BO n° 34 du 21 septembre 2006.

Le candidat pourra faire prendre en compte la note obtenue à cette évaluation spécifique en la substituant à l'une ou l'autre des épreuves facultatives. Ce choix se fait à l'inscription à l'examen.

S'OUVRIR SUR L'EUROPE



Cette section européenne a pour vocation de dynamiser les échanges internationaux, favoriser la réalisation d'activités culturelles en langue espagnole. Différents projets et voyages ont été menés au cours des années passées : Al Ándalus (Granada, Córdoba, Las Alpujarras...), Barcelona, Puerto Rico, Miami, ...



Una estancia en Barcelona



SECTION EUROPÉENNE Espagnol : Mathématiques



Patio de los Arrayanes en La Alhambra de Granada

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2020

Un module de perfectionnement pour l'interaction

AVEC QUELS OBJECTIFS?

« L'ambition fondatrice des sections européennes, au-delà de la dimension linguistique, vise un véritable renouvellement pédagogique qui implique une connaissance approfondie de la civilisation du ou des pays concernés, la dynamisation des échanges et des partenariats avec des établissements étrangers, la sensibilisation aux enjeux de la citoyenneté européenne, l'approfondissement de l'interdisciplinarité. »

Nos ambitions à Massabielle

- La Discipline Non Linguistique (DNL), est les Mathématiques,
- La DNL travaille en interdisciplinarité avec la langue vivante Espagnol,
- C'est l'unique section européenne Espagnol –
 Mathématiques de Guadeloupe,
- 2 autres professeurs, en Sciences physiques et en SVT ont leur certification en espagnol et peuvent animer de façon ponctuelle des séances en espagnol.

Sur leur diplôme du Baccalauréat les élèves auront la mention « section européenne espagnol », les dispensant du test de connaissance linguistique pour l'obtention de bourses étudiants Erasmus ou à l'entrée d'universités hispanophones.

APPRENDRE QUOI ET COMMENT?

« L'idée n'est pas tant de faire des mathématiques en espagnol, que de faire de l'espagnol en mathématiques. »

C'est-à-dire perfectionner la maîtrise de la langue espagnole au travers d'une discipline scientifique, les mathématiques.

2h supplémentaires par semaine :

- ✓ 1h en DNL (Mathématiques) et
- ✓ 1h de renforcement en Espagnol.

Exemples de travaux en DNL

- Acquisition du vocabulaire et des tournures langagières mathématiques en espagnol,
- Exploitation de documents (écrit, audio, vidéo, ...)
 en espagnol, pouvant être obtenus par Internet,
- Production de diaporamas, saynettes, débats, etc. ... en espagnol,
- Étude de l'architecture de monuments d'Espagne, en lien avec les mathématiques,
- Utilisation de logiciels de mathématiques configurés en langue espagnole,
- Mise en valeur de l'héritage amérindien,
- Développer les capacités à interagir

AVEC DES ÉLÈVES AYANT QUELS PROFILS ?

« Aucune condition particulière n'est requise pour l'admission en section européenne ». Tout élève de troisième peut donc être candidat.

Tous les élèves qui envisagent en cycle terminal une spécialité mathématiques, ou qui sont motivés par les cultures hispanophones, peuvent postuler à cette section européenne Espagnol – Mathématiques.

Les qualités pour cette Section européenne

- ✓ des aptitudes à communiquer,
- un intérêt prononcé pour l'espagnol et un niveau correct,
- un goût certain pour les mathématiques (et les sciences en général) et un niveau moyen.

Ces élèves adressent au Chef d'établissement une lettre de motivation. L'ensemble des candidatures sera examiné par l'équipe pédagogique qui se prononcera.

Les élèves retenus présenteront à l'issue de la Terminale les épreuves au Baccalauréat.

Si l'équipe pédagogique le juge nécessaire, une interruption du parcours sera proposée à l'élève éprouvant d'importantes difficultés.